

Fiche technique d'extraction de cobalt artisanal en République Démocratique du Congo

Les paiements

1

Taxe pour agrément d'une coopérative minière

Qui paie ?	Coopératives minières
Percepteur	DGRAD (Pour le compte du gouvernement central)
Montant	5 000 \$ USD
Document émis	Note de perception et attestation de paiement
Périodicité	Une seule fois

2

Redevance annuelle anticipative pour le maintien de la validité de l'agrément d'une coopérative

Qui paie ?	Coopératives Minières
Percepteur	DGRAD (Pour le compte du gouvernement central)
Montant	2 500 \$ USD
Document émis	Note de perception et attestation de paiement
Périodicité	Annuelle

3

Carte d'exploitant artisanal des mines

Qui paie ?	Coopérative minière pour le compte de l'exploitant minier artisanal
Percepteur	DRLU (Pour le compte de la province)
Montant	25 \$ USD
Document émis	Carte d'exploitant artisanal
Périodicité	Annuelle

4

Frais en rémunération des services rendus à l'extraction/production

Qui paie ?	Coopérative minières/ Négociants
Percepteur	SAEMAPE
Montant	100 \$ USD/camion de 40T
Document émis	Bon d'achat des substances minérales d'origine artisanale
Périodicité	Ponctuelle

Basé legale pour les paiements

1

Taxe pour agrément d'une coopérative minière

Art. 114 Bis de la Loi n° 007/2002 du 11 Juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018.

Art. 233 Ter du Décret n°038/2003 portant Règlement minier tel que Modifié par le Décret n° 18/024 du 08 Juin 2018.

Annexe au point 25 de l'Arrêté Interministériel n°0340/CAB.MIN/MINES/2022 et N°054/CAB/MIN/FINANCES/2022 du 02 août 2022 portant fixation des taux de droits, taxe et redevance à percevoir à l'initiative du ministère des mines.

2

Redevance annuelle anticipative pour le maintien de la validité de l'agrément d'une coopérative

Arrêté Interministériel n° 0340/CAB.MIN/MINES/01/2021 et n° CAB/MIN/FINANCES/054 du 02 Août 2022 portant fixation des taux des droits, Taxes et Redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Mines, Annexe au point 29.

Art 538 bis du Décret N° 038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret N°18/024 du 8 juin 2018.

Article 537 de la Loi n° 007/2002 du 11 Juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018.

3

Carte d'exploitant artisanal des mines

AArticle 111 de la Loi n° 007/2002 du 11 Juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018.

Article 228 du Décret N° 038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret N°18/024 du 8 juin 2018.

Edit provincial N° 017 du 30 Novembre 2020 modifiant et complétant l'édit N°008 du 19/07/2017 portant nomenclature des impôts, taxes, droits et autres redevances dûs à la Province du Lualaba.

Arrêté provincial N°2021/GOUV/P.LBA/019 du 17/03/2021 modifiant et complétant l'arrêté provincial N°220/GOUV/P.LBA/O47 du 31/07/2020 fixant les taux et la périodicité de paiement des taxes, droits et redevances provinciales à percevoir à l'initiative du Ministère Provincial des Mines (annexe).

4

Frais en rémunération des services rendus à l'extraction/production

Ordonnance loi N18/004 du 03 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province ainsi que les modalités de leur répartition telle que modifiée et complétée à ce jour.

Arrêté provincial N°2021/GOUV/P.LBA/019 du 17/03/2021 modifiant et complétant l'arrêté provincial N°220/GOUV/P.LBA/O47 du 31/07/2020 fixant les taux et la périodicité de paiement des taxes, droits et redevances provinciaux à percevoir à l'initiative du Ministère Provincial des Mines.(annexe).

Art 542 ter du Décret n°038/2003 portant Règlement minier tel que Modifié par le Décret n° 18/024 du 08 Juin 2018.

Edit provincial N° 017 du 30 Novembre 2020 modifiant et complétant l'édit N°008 du 19/07/2017 portant nomenclature des impôts, taxes, droits et autres redevances dûs à la Province du Lualaba.

Acronymes

DGRAD	Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales
DRLU	Direction de Recettes du Lualaba
SAEMAPE	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'exploitation Minière artisanale et à Petite Échelle